

Des histoires de loups en Bretagne

par Georges-Michel THOMAS

Le loup n'est plus, en Basse-Bretagne, qu'un épouvantail auréolé de mystère que l'on agite d'un air menaçant devant le jeune enfant qui a enfreint les règles de la sagesse.

Il y a un siècle à peine, les loups étaient encore les hôtes, sinon familiers, du moins occasionnels de nos bois et de nos taillis. « Les campagnes sont infectées d'animaux féroces et voraces. Ils paraissent déjà par bandes de quinze à vingt loups. Que sera cet hiver, lors des neiges ? » écrivait, en pleine Révolution, la Commission du Directoire exécutif près de l'administration municipale de Lorient.

Ce n'est qu'à la suite de chasses acharnées, de primes distribuées (en 1676, Louis XIII accordait un droit de 2 deniers par louve capturée et en 1685, 42 loups étaient pris, rien qu'aux environs de Quimperlé), de pose d'appâts empoisonnés, que l'on est parvenu à se débarrasser de ces indésirables hôtes.

*
* *

Les loups attaquaient de préférence les enfants sans défense. En septembre 1773, une louve hantait les environs de Rosporden, dévorant deux enfants et plusieurs têtes de bétail. Partout on la traquait. Mais il fallut attendre le 17 décembre pour que le nommé Thomas BOURDIGAUD parvienne à la capturer au piège (1). A cette occasion, le contrôleur général des finances, l'abbé Joseph-Marie TERRAY écrivait à l'Intendant Guillaume DUPLEIX, sieur de Bacquencourt, frère de Joseph DUPLEIX, pour approuver la promesse de récompense de cent livres que DUPLEIX avait fait à celui qui capturerait cette louve.

A la même époque, le colonel DE COETLOSQUET écrivait à l'Intendant de Bretagne (1777) pour lui signaler les ravages causés par les loups aux alentours des bois de Plounéour-Ménez.

Le cas d'enfants ou d'adultes attaqués par les loups ne manquent pas. C'est à Châteaulin, le 23 ventose an V, un loup enragé qui s'en prend à deux jeunes gens et à un homme, ouvrant le crâne de l'un, défigurant l'autre, s'acharnant sur le troisième qui le tenait en respect grâce à sa force herculéenne, et enfin ne succombant qu'avec l'arrivée d'un quatrième larron armé d'une hache.

C'est à Bannalec, la même année, l'attaque par quatre loups affamés d'un troupeau de génisses que gardait un garçonnet de huit ans. Sans l'opportune intervention du garde-forestier de la forêt nationale de Quimerc'h, Jean БРОСОН, le jeune vacher eut été taillé en pièces.

C'est encore au Huelgoat, le 5 janvier 1811, une lutte implacable entre un canidé et un paysan du village du Mennec, Guillaume LE MOAL. Celui-ci coupait de la lande non loin du Mennec lorsque le loup bondit sur lui. Le combat fut acharné. Et le cultivateur ne dut son salut qu'à la faucille et à l'énergie de son frère (2).

Le 24 du même mois, Marie-Anne QUÉNEUDER, bergère de 19 ans à Plonévez-du-Faou, eut le visage lacéré par les griffes d'une louve qui ne l'attaqua qu'après avoir dévoré un mouton.

En 1849, François GOLHEN, âgé de 14 ans et demeurant à Lindour en Châteaulin tua à coups de hache une louve atteinte d'hydrophobie et dont les morsures devaient occasionner la mort de deux personnes (3).

L'un des derniers loups du Léon (Nord-Finistère) fut tué en 1872 à Plouguerneau. Quatre vaches furent attaquées dans un pré, l'une d'elles fut presque entièrement dévorée et une seconde mordue en plusieurs endroits (4).

Mais la dernière louve à hanter nos sous-bois, fut sans doute celle qui s'échappa vers 1926 d'une ménagerie d'Hennebont et arriva de forêt en forêt au manoir de la Comtesse VÉFA DE SAINT PIERRE en Spézet. La fille de son garde, âgée à l'époque de 20 ans, la vit, suivie de quatre hybrides de loup dont le père avait été certainement un chien loup. Cette louve se signala tout le long de son chemin par des hécatombes de chiens de ferme et de moutons. Son dernier méfait fut une tuerie de moutons à la ferme de Kerbiked, puis elle disparut complètement. A cette époque, nos bois étaient remplis de poison contre les renards, jusqu'à la chasse de la bécasse. La louve dut sûrement s'empoisonner et ses enfants, trop jeunes, moururent de faim. C'est une hypothèse, mais personne n'en a plus entendu parler.

Le Finistère n'avait pas l'exclusivité de ces attaques. En 1773, à Saint-Catadec, non loin de Saint-Brieuc, une louve enragée mordit treize personnes : douze moururent de la rage, la treizième n'échappa que parce qu'elle avait été mordue à travers ses vêtements. Le record des morsures semble être détenu par un loup qui fut abattu le 25 avril 1851 dans la région de Quintvinon non sans avoir, auparavant, mordu 40 personnes.

★ ★

Pour inciter les agriculteurs à détruire ces peu sociables carnassiers, un arrêté départemental du 30 septembre 1790 accorda une prime de 12 F par loup tué ou capturé. Un arrêté du 14 messidor an II maintint cette prime mais ajoutait la fourniture gratuite de poudre et de balles, avec toutefois une restriction : poudre et balles ne devant « être confiées qu'à de bons citoyens ».

Les Castellinois — je ne sais comment on les appelait alors puisque Châteaulin était devenu Cité-sur-Aulne — demandèrent même la fourniture gratuite de fusils et de munitions,

mais la rareté des fusils à l'époque provoqua une réponse négative et des explications pour le moins amusantes : « Il y a mille manières de prendre les loups dans les pièges qu'on leur tend ; recherchez ces moyens, publiez-les, afin que vos concitoyens en profitent et le territoire en sera purgé. Salut et fraternité ! ».

En 1811, le tarif des primes fut ainsi modifié : louve pleine : 18 F, non pleine : 15 F, loup : 12 F, louveteau : 3 F. Mais pour percevoir la prime, il fallait apporter une pièce à conviction : la tête de l'animal !

En l'an II, la commune de Gouézec arrivait en tête pour la distribution des primes avec 1.000 F, suivie par Brasparts avec 550 F sur un total départemental de 3.560 F.

Il y avait de passionnés destructeurs de loups parmi la noblesse. Le baron HALNA DU FRÉTAY a conté dans « Mes chasses de loups » (Saint-Brieuc, 1895) ses exploits cynégétiques. L'anglais E. W. L. DAVIES dans un ouvrage traduit par le comte DE BEAUMONT (Paris, 1912) s'est longuement étendu sur les battues aux pays de Carhaix, Kergloff, Cléden-Poher.

Un des procédés classiques pour capturer les loups était la fosse. J'en ai vu une, il y a quelques années dans le bois de Keryvon en Kergloff. On la recouvrait d'un panneau bousculant et de feuillage, et il suffisait d'attendre que messire loup veuille bien s'y laisser prendre. Mais ce n'était pas toujours un loup qui avait les honneurs de la fosse.

C'est ainsi qu'en 1870, il arriva l'aventure suivante, parfaitement authentique, dans le bois de Kilvern, en Spézet. Un jeune homme, Saïg GLAZIOU, de la ferme de Kernévez, au cœur du bois de Keïneg était allé demander la main d'une jouvencelle de Coat-Kilvern en Roudouallec. Il s'en revenait au logis, le cœur en fête, car il avait été agréé. Et pour rentrer plus vite, il coupa à travers bois. Brusquement, il disparut dans une fosse à loups, fosse qui avait été creusée par les gardes de M. DE KERJÉGU, de Trévarez. Revenu de sa première surprise, le jeune Saïg constata — et cette seconde surprise était de taille — la présence, près de lui, d'un loup tombé aussi dans la fosse. Au début, aussi effrayés l'un que l'autre, les deux locataires occasionnels se regardaient du coin du l'œil. Puis le loup devenant menaçant, Saïg sortit son briquet et toute la nuit frappa son silex au nez de l'animal pour le tenir en respect. Le lendemain matin, c'était un dimanche, il entendit le claquement de sabots de bois sur le sol durci du sentier. Il appela au secours. Le promeneur matinal n'était autre que le fermier CHOUFFEUR de la ferme de Kerbiked en Spézet, qui allait à la basse messe à Roudouallec. Il aperçut Saïg dans sa fâcheuse position, l'en sortit, non sans peine, puis, aidé de quelques fermiers voisins, extermina le loup (5).

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que disparurent les derniers loups dans notre région. Au pays de Spézet, c'est vers 1892 qu'un fin braconnier, nommé LE CORRE, extermina à la strychnine les survivants des canidés du Ménez-Du.

En 1878-1879, des 555 loups tués en France, 37 le furent dans le Morbihan, 41 dans les Côtes-du-Nord et 52 dans le Finistère.

Dans certains pays nordiques comme la Pologne, c'est au contraire à un véritable élevage que l'on procédait. Dans un ouvrage cynégétique paru vers 1850, Elzéar BLAZE raconte qu'à la fin de l'Empire, il campait à une cinquantaine de kilomètres de Varsovie, au voisinage d'une forêt peuplée de loups. Organiser une battue était tentant. Et c'est ce qui fut fait. Le premier loup

abattu n'avait que trois pattes, une manquait à l'avant. Le second loup était, lui aussi un « tripède ». Le troisième également et le quatrième de même. De là à dire que les loups polonais n'avaient que trois pattes, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi par nos nemrods. A quelques jours de là, un garde-forestier donnait à l'auteur la clé de l'énigme : « Les peaux de loups, déclara-t-il, sont très recherchées dans le commerce ; au printemps, nous tâchons de découvrir les places où les louves ont mis bas et nous coupons une patte à toutes les jeunes femelles. La mère lèche la plaie qui guérit rapidement. Ces bêtes à trois pattes courent moins vite que les autres ; elles restent dans le pays. Quand vient le temps du rut, elles attirent tous les loups des forêts avoisinantes et nous les tuons.



Nos ancêtres croyaient ferme aux loups-garous. Homme le jour, revêtu d'une peau de loup la nuit et courant alors bois et garennes, le loup-garou hantait jadis les veillées de Basse-Bretagne.

Mais le premier loup-garou breton ne serait-il pas celui que Marie DE FRANCE fit naître au XII^e siècle dans son « Lai du loup-garou breton Bisclavaret » ?

HABASQUE, dans son étude sur les Côtes-du-Nord racontait que les « loups-garous, sont des hommes convertis en loups pour avoir été plus de 10 ans sans approcher du tribunal de pénitence ».

Après avoir couru la campagne la nuit, ils cachaient au potron-minet leur peau avec soin et rentraient chez eux. Chose étrange si cette peau était placée dans un lieu froid, l'homme avait l'impression d'avoir froid. LE MENN, l'ancien archiviste du Finistère racontait que l'un d'eux avait caché sa peau dans le four du village. Sa femme y ayant allumé du feu, il se prit à hurler : « je brûle ! » et à se démener comme si, réellement, il était environné de flammes.

Nos aïeux croyaient également aux meneurs de loups. Paul-Yves SÉBILLOT, dans son « Folklore de Bretagne » (Payot, éditeur) les présente comme des hommes capables de se faire obéir par les loups, et Charles FOUGÈRES (6) raconte qu'à Gennes (Ille-et-Vilaine), des hommes élevaient en secret des bandes de loups destinés à ravager les terres et à détruire les troupeaux de ceux qu'on leur désignait. Croisé par un prêtre, un samedi, l'un de ces meneurs fut immobilisé par lui avec ses animaux et le lendemain chacun pouvait les voir ainsi pétrifiés.



Le dernier loup que j'ai rencontré accompagnait docilement saint Hervé dans le bas-relief d'une chapelle de la Cornouaille des Monts. Cet anachorète, aveugle et exorciste, toujours accompagné de son guide GUINHARAN, était un jour en prière et son fidèle âne passait dans un pré sous l'œil protecteur du jeune guide. Survint un loup. Aux cris de l'enfant, Hervé accourut. Trop tard. C'en était fait de Maître ALIBORON. Hervé retourna à

sa prière et GUINHARAN eut la surprise de voir revenir le loup, un loup soumis, à tel point que « ce fut chose bien estrange de le voir vivre en mesme étale avec les brebis et les agneaux sans leur faire aucun mal ». Et à chaque sortie du saint, on voyait le loup l'accompagner traînant la charrette de blé jusqu'au moulin, portant la provision de bois, ou tout simplement lui emboitant le pas au cours de ses promenades (7).

(1) Archives d'Ille-et-Vilaine.

(2) MALLÉJAC (Jean). Les loups dans le Finistère (Bull. Soc. Archéol. du Finistère, 1943, pp. 53-60).

(3) Annuaire de Brest, 1850. Le jeune GOLHEN a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de 1849 pour l'Industrie et l'Agriculture à Paris.

(4) « Electeur du Finistère », juillet 1872.

(5) L'hebdomadaire « Arvor » (20 juin 1943) a donné une relation en langue bretonne de cette aventure sous la signature de Yannig CHOUFFEUR, petit-fils du sauveur de Saïg.

(6) Annales de Bretagne, I, 662.

(7) On conserve encore, à Lanhouarneau, les reliques de saint Hervé renfermées dans un bras en bois, recouvert d'argent. Tous les ans, jusqu'en 1828, le lundi de la Pentecôte, ce bras était porté processionnellement et plongé dans la fontaine portant le nom du saint. A cette date, la relique prit place dans une châsse.